

Ovis gmelini musimon var. *corsicana* (Beyth, 1841)

Le Mouflon de Corse

Mammifères, Artiodactyles, Bovidés (Caprinés)

La taxonomie du Mouflon de Corse a fait l'objet de récentes révisions (GEIST, 1991). La sous-espèce dénommée traditionnellement « Mouflon de Corse » (*Ovis ammon musimon*) prend la dénomination « *Ovis gmelini musimon* » avec trois variétés : Mouflon de Corse (var. *corsicana*), Mouflon de Sardaigne (var. *musimon*) et Mouflon de Chypre (var. *ophion*). Les Mouflons introduits en Europe et plus ou moins hybridés avec des moutons domestiques ou d'autres Mouflons sont regroupés et nettement distingués sous l'appellation de « Mouflon méditerranéen » (*O. g. musimon* x *Ovis* sp.).

Les annexes II et IV de la directive « Habitats » font explicitement référence aux « populations naturelles - Corse et Sardaigne » d'*Ovis ammon musimon*. Cette fiche est ainsi consacrée exclusivement aux populations naturelles de Corse. La terminologie utilisée sera la suivante : Mouflon de Corse pour la variété *corsicana*, et Mouflon méditerranéen ou Mouflon, pour la variété hybride.



Description de l'espèce

Le Mouflon de Corse est un des plus petits mouflons d'Eurasie. Comme tous ses congénères, il présente un dimorphisme sexuel et saisonnier très prononcé. Mâle adulte : poids, environ 35-50 kg ; longueur, environ 130-140 cm ; hauteur au garrot, environ 75 cm. Femelle adulte : poids, environ 25-35 kg ; longueur, environ 120-130 cm ; hauteur au garrot, environ 65 cm.

Le corps est trapu mais d'allure élégante ; les membres sont terminés par de petits sabots dépourvus de membrane interdigitale ; la queue est toujours très courte.

Les deux cornes du mâle, présentes systématiquement, sont triangulaires à la base et généralement symétriques ; elles peuvent atteindre 85 cm de longueur ; leurs courbures sont très prononcées et différentes entre les populations du nord et du sud de l'île. Chez les femelles cornues (environ 10% seulement des femelles sur le Cinto, mais environ 75% sur Bavella), les cornes sont courtes et souvent dissymétriques.

La dentition est adaptée au régime herbivore (formule dentaire : 0.0.3.3/3.1.3.3 = 32 dents).

Le pelage d'hiver du mâle est dominé par les teintes sombres. Les adultes et les vieux mâles portent toujours un « jabot » de longs poils, noir ou brun foncé, fourni sur le poitrail. La présence d'une tache dorsale blanche, ou « selle », est quasi systématique à tous âges sur Asco (Cinto) et moins courante sur Bavella. Le pelage d'été est plus clair, la selle et le jabot disparaissent. Le pelage d'hiver de la femelle est moins sombre et plus homogène que celui des mâles et ne présente pas de véritable selle ni de jabot. Le pelage d'été s'apparente à celui des mâles. De rares individus peuvent présenter des tâches blanches atypiques sur l'arrière-train ou les flancs.

Les fèces ressemblent à s'y méprendre à celles des brebis et chèvres domestiques et des rares chèvres sauvages.

Confusions possibles

En Corse, en l'absence de Bouquetins (*Capra ibex*), seuls les agneaux de Mouflon de Corse peuvent être confondus avec des chevreaux ou des agneaux domestiques, ou de rares chevreaux sauvages.

Caractères biologiques

La biologie du Mouflon en Corse est peu connue et mériterait d'être approfondie.

Reproduction

Maturité sexuelle : deuxième ou troisième année chez les femelles, inconnue chez les mâles.

Rut : une fois par an, il dure deux mois environ avec un pic dès mi-novembre sur Bavella et dès la première quinzaine de décembre à Asco (Cinto) ; le mâle est polygame.

Durée de la gestation : environ cinq mois.

Naissances : un seul agneau par femelle ; les naissances, groupées sur un mois environ, ont lieu une fois par an ; les premières sont observées la deuxième quinzaine d'avril sur Bavella, et début mai sur Asco (Cinto). Les succès de reproduction enregistrés en Corse sont de l'ordre de 50% des femelles adultes. Cette faiblesse est caractéristique de vieilles populations arrivées à l'équilibre avec les potentialités des milieux fréquentés ; cette particularité démographique pourrait freiner les tentatives de recolonisation naturelle.

Les mises bas ont lieu dans des sites abrités (arbres morts, broussailles, blocs de rochers...) ; l'agneau se déplace avec sa mère dès ses premières heures de vie.

Allaitement actif : inconnu (deux à trois mois et plus chez le Mouflon).

Activité

Actif toute l'année, son domaine vital s'étend sur quelques centaines d'hectares et comprend plusieurs domaines saisonniers, recouvrants ou distincts et alors plus ou moins éloignés (parfois séparés de plusieurs kilomètres). En été, il recherche la fraîcheur (parties hautes de son habitat, pentes au nord ou pourvues d'abris rocheux, de ravins ombragés ou de végétation dense). En automne, il descend vers les parties médianes. En hiver, la neige

ne lui convenant pas, il occupe les pentes d'exposition sud ou les fonds de vallées. Au printemps, il regagne les secteurs les plus élevés en suivant apparemment la repousse de la végétation.

Il consacre une grande partie de la période diurne à s'alimenter (ses possibles activités nocturnes, notamment en été, sont méconnues). Le reste de la journée est consacré au repos et à la rumination, aux déplacements, aux relations sociales... Pendant le rut, les mâles adultes s'alimentent de façon très irrégulière et se déplacent beaucoup, alors que les femelles modifient peu leur rythme d'activité.

C'est un animal sociable. Le groupe matriarcal (la femelle, son agneau et son jeune de l'année précédente) est la structure sociale la plus stable. Il vit en groupes dont la taille et la composition varient en fonction des saisons. C'est à l'époque du rut, qu'il est le plus grégaire. Il vit alors en groupes mixtes : groupes matriarcaux instables et mâles d'âges divers qui se déplacent de groupe en groupe ; ce grégarisme est renforcé par le manteau neigeux. Dès la fin du rut, les groupes matriarcaux vivent séparés des groupes de mâles. Puis, à l'époque des naissances, les femelles adultes s'isolent pour mettre bas, laissant leurs jeunes avec d'autres femelles. Ensuite, les groupes matriarcaux se reforment toujours séparés des mâles, qui ne les rejoindront qu'à l'approche du rut suivant.

Régime alimentaire

Le Mouflon est un herbivore réputé pour son éclectisme alimentaire. Il consomme la majorité des organes végétaux de plusieurs centaines d'espèces de l'ensemble du règne végétal : herbes, feuilles, bourgeons et jeunes pousses d'arbres et d'arbustes, fruits (baies, glands, fâines, châtaignes), champignons, mousses et lichens ; cependant, ce sont les graminées qui forment la base de son alimentation.

Chez le Mouflon de Corse, on note cependant un net désintérêt pour des espèces très communes (ex. : Pins, *Pinus* spp.) et un intérêt marqué pour des espèces rares (ex. : Frêne élevé, *Fraxinus excelsior*). Ce régime varie fortement en proportion suivant la disponibilité ou l'accessibilité (neige, mauvais temps) et l'appétence des végétaux, donc selon les sites et les saisons. Les graminées et autres herbacées dominent quand elles sont disponibles (jusqu'à 75% du régime environ). Sinon il se reporte sur des espèces semi-ligneuses (jusqu'à 75% environ). Parmi les principales espèces et organes consommés, on peut citer : de très nombreuses herbacées, Arbousier (*Arbutus unedo*, feuilles et arboises), Cytise velu (*Cytisus villosus*), Ronce (*Rubus fruticosus*, feuilles et mûres), Bruyère arborescente (*Erica arborea*), mais aussi feuillus (Frêne, Chêne vert, *Quercus ilex*, feuilles et glands), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), aiguilles de Pins...

La médiocrité de ces ressources alimentaire à certaines saisons (été et hiver) pourrait-elle expliquer l'insuccès de la reproduction et influencer la survie ? Cela reste à vérifier.

Manifestant peu d'attrance pour les conifères pourtant abondants (Pins mésogéen, *Pinus pinaster* subsp. *pinaster*, et laricio, *Pinus nigra* subsp. *laricio*), le Mouflon corse n'occasionne aucun dégât d'abrouissement préjudiciable à l'économie forestière.

Ses besoins en eau sont satisfaits en grande partie par les tissus des végétaux consommés. Contrairement au Mouflon méditerranéen, il ne semble pas être friand de sel.

Caractères écologiques

Bien que le Mouflon méditerranéen ait pu être acclimaté dans des sites très différents de son habitat d'origine, faisant ainsi

preuve d'une certaine plasticité écologique, ses capacités de colonisation sont reconnues comme étant les plus faibles de tous les ongulés sauvages « continentaux » français (Cerf élaphe, *Cervus elaphus*, Chevreuil, *Capreolus capreolus*, Chamois, *Rupicapra rupicapra*, Isard, *Rupicapra pyrenaica*, Bouquetin) ; cette particularité pourrait expliquer en partie la stagnation des aires de répartition du Mouflon de Corse.

En Corse, il habite des milieux très différents à toutes altitudes (de 300 à 2 500 m environ) et dans tous types de reliefs, mais toujours rocaillieux et sur des sols bien drainés. Il y fréquente toute l'année aussi bien des paysages forestiers que de grandes étendues de landes oroméditerranéennes, subalpines ou alpines, ou de maquis plus ou moins arborés. Moins rupestre et moins bien adapté à la neige que le Chamois ou le Bouquetin, il ne semble rechercher les fortes pentes et le rocher que pour se déplacer d'une zone favorable à une autre et pour se protéger de l'Homme et de ses prédateurs.

Ses prédateurs sont peu nombreux (Aigle royal, *Aquila chrysaetos*, Renard, *Vulpes vulpes*, et chiens errants) et ne semblent prélever principalement que des agneaux ; leurs possibles impacts négatifs sont méconnus.

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

4060 - Landes alpines et boréales (Cor. 31.4)

4090 - Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux (Cor. 31.7)

8110 - Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (*Androsacetalia alpinae* et *Galeopsietalia ladani*) (Cor. 61.1)

8220 - Pententes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (Cor. 62.2)

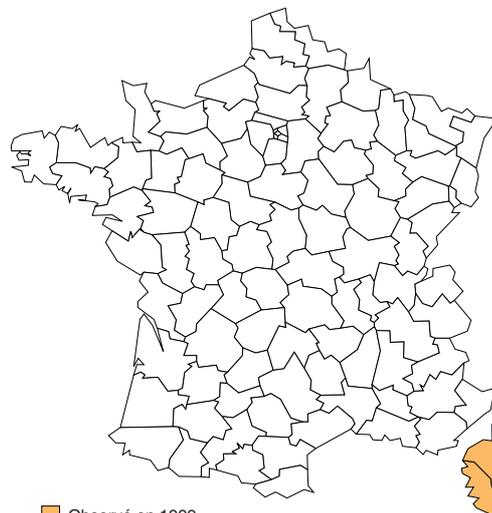
9340 - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (Cor. 45.3)

9530 - * Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques (Cor. 42.64) : **habitat prioritaire**

9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques (Cor. 42.8)

9560 - * Forêts endémiques à *Juniperus* spp. (Cor. 42.A2) : **habitat prioritaire**

Répartition géographique



■ Observé en 1999

Le Mouflon de Corse serait un descendant de mouflons d'Asie mineure domestiqués et importés sur les îles méditerranéennes au VI^e ou VII^e millénaire avant J.-C. Certains redevinrent sauvages, donnant naissance aux souches actuelles de mouflons de ces îles. Il est ainsi strictement localisé à la Corse (l'ONF conserve en Provence une souche apparemment pure originaire de Bavella, mais potentiellement consanguine puisque créée en 1935 à partir de seulement deux mâles et une femelle).

En Corse, on distingue deux ensembles de populations : celui du Cinto au nord (Haut-Asco, Haut-Golo, Aitone, Lonca, Filosorma, Bonifatu, Tartagine-Melaja) et celui de Bavella au sud (Malo-Tova, Incudine, Aiguilles de Bavella, Sambuccu-Bavella, Ospedale).

En 1998, on notait toujours à Venaco la présence d'un noyau de mouflons méditerranéens issu d'une réintroduction passée (1967-1971) malheureusement réalisée à partir d'une majorité de mouflons de zoos parisiens et uniquement de quelques agneaux de mouflons de Corse. Sa disparition est souhaitée par tous.

Enfin, en 1993, le PNR Corse a réalisé une réintroduction de mouflons (vallée du Cruzzini) à partir d'un groupe de mouflons capturés en Corse sur la réserve d'Asco ; l'absence d'observations récentes est inquiétante, mais on peut croire encore au développement de ce groupe d'animaux.

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV, sous l'appellation « *Ovis ammon musimon* (populations naturelles - Corse et Sardaigne) »

Convention de Berne : annexe III, sous l'appellation « *Ovis aries* (*musimon*, *ammon*) »

Convention de Washington : annexe II (CITES annexe C2), sous l'appellation « *Ovis gmelini* »

Au niveau national, le Mouflon (de Corse et méditerranéen) a le statut d'« espèce de gibier dont la chasse est autorisée ». Il est soumis au plan de chasse obligatoire depuis 1978. En Corse, sa chasse est officiellement interdite depuis 1953 par les arrêtés d'ouverture de la chasse. Par ailleurs, l'instruction ministérielle aux préfets du 10 février 1989 leur interdit « toute délivrance d'autorisation de transport de mouflons vivants à destination de la Corse ».

Cotation UICN : Monde : vulnérable, sous l'appellation « *Ovis gmelini* »

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Le parc naturel régional de Corse et les forêts gérées par l'Office national des forêts englobent la majorité de l'aire fréquentée. Environ la moitié des territoires où vit l'espèce dans les périodes de chasse sont classés en réserves de chasse et de faune sauvage, gérées par l'ONF pour la plupart, et par l'Office national de la chasse et la commune d'Asco.

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Évolution et état des populations

Malgré la passion très ancienne pour cet animal symbole, il est resté très peu étudié et son statut passé est méconnu. Néanmoins,

le souci de protection depuis la fin du XIX^e siècle n'est certainement pas l'effet du hasard. Il résulte de la réelle disparition de l'espèce, suite à une chasse excessive à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle dans les zones occupées au début du XIX^e siècle (Rotondo, Monte d'Oro et Renoso). L'existence de toponymes corses bien au-delà de la chaîne centrale laisse à penser que l'aire passée pouvait être encore plus importante. Il semble ainsi s'être réfugié dans les deux secteurs montagneux les plus sauvages de l'île. Néanmoins, depuis une quarantaine d'années, cette réduction de l'aire de répartition paraît stabilisée ; on observe même de rares cas de recolonisation géographiquement limités.

Seules d'importantes diminutions des effectifs peuvent expliquer les réductions d'aire observées au début du siècle. Depuis, un dénombrement de l'ensemble des populations a pu être réalisé de 1982 à 1987 ; l'analyse des résultats a permis de considérer que les deux principaux noyaux de populations avaient dépassé le seuil critique d'extinction. Par contre, l'absence de répétition de ces opérations ne permet pas d'estimer précisément l'évolution quantitative récente. Cela dit, les observateurs et responsables locaux s'accordent sur l'arrêt des réductions d'effectifs, qui paraît principalement résulter de l'interdiction de la chasse.

Les estimations quantitatives disponibles sur les 40 dernières années sont actuellement :

Cinto : 1957 : environ 100 ; 1968/1969 : environ 60 ; 1975 : 200 ; 1982/1987 : 394 ;

Bavella : 1964 : inférieur à 100 ; 1968/1969 : effectif voisin de zéro ; 1975 : 200 ; 1982/1987 : 190.

Aucune introduction d'individus extérieurs à la variété corse n'a été tentée de mémoire d'homme dans les deux principaux noyaux de populations. Par contre, en 1979, de rares Mouflons méditerranéens introduits subsistaient sur deux sites (Ajaccio, Zicavo). Ces animaux ont depuis été éliminés, il n'y a donc pas à déplorer de pollution génétique. Les différences de cornage des mâles et les pourcentages de femelles cornues observés entre les deux noyaux laissent supposer une différenciation génétique qui pourrait résulter de l'ancienne ségrégation géographique de ces deux entités.

Menaces potentielles

Pour l'espèce elle-même, les principales menaces sont le braconnage et les dérangements liés au développement des activités de sports et de loisirs. La chasse au Mouflon est interdite, mais quelques battues au Sanglier (*Sus scrofa*) en périphérie des réserves de chasse sont susceptibles de limiter les possibilités de colonisation. Des menaces potentielles (pollution génétique, contamination sanitaire par les troupeaux domestiques) n'affectent pas actuellement ces populations.

Les menaces sur l'habitat sont réelles : les incendies accidentels, certains aménagements qui augmentent les sources de dérangements et de braconnage (amélioration du réseau routier, création de nouvelles pistes ouvertes au public ou de structures touristiques) et la trop grande fermeture des couverts forestiers suite à la déprise pastorale.

Objectifs, stratégie et actions de gestion

Actions relatives à l'habitat de l'espèce

Les actions passées de protection ont abouti notamment à la création d'un important réseau de réserves, principalement dans les forêts domaniales gérées par l'ONF. Ce réseau, d'une efficacité certaine, mériterait d'être adapté à la situation

actuelle (notamment pour favoriser l'extension de l'espèce sur les secteurs sud-ouest du Cinto, et nord-Bavella qui ne présentent aucune réserve de ce type).

La lutte contre les incendies est prise en charge par les autorités compétentes.

La réflexion préalable pour des aménagements des milieux respectueux de l'environnement est encore trop rare. La directive « Habitats » pourrait être un des outils privilégiés pour cette concertation.

Actions concernant l'espèce

La concertation et la collaboration entre les organismes concernés par le développement de l'espèce en Corse est la première condition du succès des actions en cours et à venir ; ces partenaires (État (DIREN), ONC, ONF, Région (Office de l'Environnement), PNR Corse, conseil général de Haute-Corse, fédérations départementales des chasseurs, élus et diverses associations) l'ont bien compris et ont déjà approuvé plusieurs programmes d'action depuis vingt ans. En 1994, l'Office de l'Environnement a été désigné comme coordinateur d'un groupe de travail régional permanent « Mouflon ».

Un double objectif de gestion est clairement affiché : favoriser le maintien et le développement des deux noyaux de populations et en créer de nouveaux par réintroduction à partir des souches corses. Le deuxième objectif résulte des trois principaux constats de braconnage et de faibles dynamique de reproduction et capacité de colonisation. Ils créent un doute sur les possibilités de développement des populations en place et incitent à recourir à des réintroductions artificielles, réussies ailleurs, pour accélérer les processus.

● *Maintien et développement des deux noyaux*

Plusieurs actions visent à mieux connaître le statut de l'espèce et à contrer les effets des menaces potentielles :

- l'absence de données récentes sur l'état des effectifs est préjudiciable au développement des actions ; des opérations de suivi (comptages, protocole de suivi spatial et numérique permanent) ont été relancées ;
- la lutte anti-braconnage est assurée efficacement par les services compétents ; néanmoins, il paraît nécessaire d'accroître ces moyens de surveillance car un braconnage s'opère encore, notamment sur Bavella ;
- l'accent continue à être mis sur la sensibilisation à la valeur de la nature insulaire, dont le Mouflon n'est qu'un élément. Plusieurs actions spécifiques au Mouflon ont déjà été réalisées : bande dessinée et diaporama (PNRC), poster et plaquette (FDC, conseil général, ONC), articles de presse, expositions mobile (État, Région, ONC) ou temporaire (PNRC), vidéos grand-public (Sinemassoci/FR3 Corse, PNRC). D'autres projets sont en cours, tels la création d'un écomusée (maison du Mouflon) à Asco.

● *Réintroductions*

La capture et le relâcher de mouflons se sont avérés très aléatoires. Il semble maintenant indispensable de recourir à un enclos de reproduction d'une souche locale, comme pour le Cerf

de Corse. Le PNRC vient de réaliser une étude technique de faisabilité et développe un projet en partenariat dans ce sens. Le groupe de travail régional a réalisé une sélection des futurs sites potentiels de réintroduction.

Expérimentations et axes de recherche à développer

Il reste à mener des recherches complémentaires : principalement, l'acquisition de connaissances fondamentales sur son écologie et sa biologie (biologie de la reproduction, activités, régime alimentaire, paramètres démographiques...), et, secondairement, la mise au point de méthodes de suivi plus légères d'application.

Bibliographie

- * CATUSSE M., CORTI R., CUGNASSE J.-M., DUBRAY D., GIBERT P. & MICHALLET J., 1996.- La grande faune de montagne. Hatier, Paris, 260 p.
- * CORTI R., CUGNASSE J.-M., DUBRAY D., 1994.- Le Mouflon. *Brochures techniques ONC*, **21** : 32 p.
- * CUGNASSE J.-M., 1997.- Développement de nouvelles populations sauvages de mouflons de Corse, en Corse, à partir de sujets issus d'élevage. *Bulletin mensuel ONC*, **219** : 14-28.
- * DEMAUTIS G., 1981.- Rapport d'étude sur le mouflon de Corse. PRC, Ajaccio, 75 p.
- * DEMAUTIS G., 1987.- Le Mouflon. p. : 138-146. *In* Les mammifères en Corse. PNRC, Ajaccio, 164 p.
- * DUBRAY D., 1983.- Recensement de mouflons en Corse sur le secteur Est du Cinto. *Bulletin mensuel de l'ONC*, **68** : 27-29.
- * DUBRAY D., 1988.- Abondance, structure et dynamique de la population de mouflons de Corse du secteur Est Cinto, et analyse du rôle de protection de la réserve ONC d'Asco. *Bulletin d'écologie*, **19** : 439-450.
- * DUBRAY D. & ROUX D., 1984.- Recensement de mouflons en Corse sur le secteur Nord Bavella. *Bulletin mensuel de l'ONC*, **85** : 39-40.
- * DUBRAY D. & ROUX D., 1990.- Statut et gestion du mouflon en Corse. *Vie et milieu*, **40** : 256-261.
- * DUBRAY D. & ROUX D., 1993.- Aire d'occupation potentielle pour le mouflon en Corse. *Bulletin mensuel de l'ONC*, **185** : 29-33.
- * GEIST V., 1991.- On the taxonomy of giant sheep. *Canadian Journal of Zoology*, **69** : 706-723.
- * MONTGELARD C., NGUYEN T.C. & DUBRAY D., 1994.- Genetic variability in French populations of the Corsican mouflon: analysis of two blood proteins and red-cell blood groups. *Génétique, sélection et évolution*, **26** : 303-315.
- * PFEFFER P., 1967.- Le Mouflon de Corse. Thèse d'État. *Mammalia*, **31** : 262 p.
- * POPLIN F., 1979.- Origine du mouflon de Corse dans une nouvelle perspective paléontologique, par marronnage. *Annales de génétique et de sélection animale*, **11** : 133-143.
- * ROBIQUET M.F., 1835.- Recherches historiques et statistiques sur la Corse. Librairie Benelli, Paris, 589 p. : 77-80.
- * RODDE C., 1979.- Le mouflon dans son pays d'origine : la Corse. *Revue nationale de la chasse*, **386** : 66-73.
- * SIMONPOLI P., 1995.- Le mouflon dans le massif de Bavella. p. : 153-175. *In* La Chasse en Corse. PNRC, Ajaccio, 597 p.
- * VIGNE J.-D., 1988.- Les mammifères postglaciaires de Corse. Étude archéozoologique. CNRS, Paris, 337 p.